

Pêches et Océans Canada

Services d'approvisionnements et de matériels Centre d'approvisionnement – Fredericton 301, promenade Bishop Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

F5211-190655

29 juillet 2020

Objet: DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES – Phases I, II, III et Services d'études

détaillées sur les sites, sur demande, au nom de Pêches et Océans Canada

(MPO)

ADDENDA 2

L'addenda 1 vous est envoyé pour faire suite à la documentation sur la demande de propositions susmentionnée qui a été transmise à votre entreprise.

Questions et réponses

Q1. Contexte : Combien de COC seront attribuées?

R1. 5

Q2. Contexte : Quelle est l'estimation des dépenses totales pour les deux années et demie de vie du contrat?

R2. 4 000 000 \$

Q3. Certifications professionnelles/Diplômes: Nous comprenons que les soumissionnaires doivent joindre des copies des certifications professionnelles et des diplômes universitaires de chaque candidat. Nous prévoyons les inclure en tant que pièces jointes au format PDF après le formulaire de chaque candidat dans l'énoncé des qualifications. Veuillez confirmer si cela est acceptable.

R3. Les pièces jointes en format PDF sont acceptables.

- Q4. Remplaçants : Dans le cadre de la DP, les remplaçants doivent être disponibles. Doivent-ils être nommés dans la proposition? Leur CV doit-il être inclus? Qu'en est-il des diplômes et des certifications professionnelles?
- R4. Il n'est pas nécessaire de nommer les remplaçants dans la proposition. S'il s'avère nécessaire de remplacer une personne incluse dans la proposition par un remplaçant, nous devrons alors voir les qualifications de ce dernier. Les remplaçants ne peuvent être remplacés après l'attribution du contrat sans l'approbation préalable de Pêches et Océans Canada.
- Q5. Critères R1.3, R3.3, R5.3, R6.3, R7.2, R8.2, R9.2. Expérience démontrée : Aucun de ces critères n'exige que l'expérience démontrée soit en Colombie-Britannique. Veuillez confirmer que les soumissionnaires peuvent présenter une expérience pertinente acquise en dehors de la Colombie-Britannique, sans encourir de pénalité dans l'évaluation de ces éléments.

R.5 C'est exact.

- Q6. Critère R2.4. Expérience démontrée pour ingénieur ou scientifique principal : Nous croyons que la période de cinq ans prévue pour ce rôle de haut niveau est injustement limitative. Pêches et Océans Canada envisagerait-il d'autoriser des projets d'une durée plus longue, disons huit ans, pour ce critère? Veuillez confirmer ou donner d'autres directives.
- R6. Nous aimerions avoir la preuve que l'ingénieur ou le scientifique principal affecté à nos projets a une expérience continue du travail sur le terrain. Nous conserverons la période de cinq ans.
- Q7. Critères R2.4, R4.3 et R6.1. Ces critères requièrent une expérience spécifique avec les clients fédéraux. Pêches et Océans Canada acceptera-t-il l'expérience de projet avec des clients des Premières Nations comme équivalente à celle d'un client fédéral? Qu'en est-il de l'expérience sur des terres fédérales, mais réalisée pour un client non fédéral selon le processus du règlement sur les lieux contaminés de la Colombie-Britannique?
- R7. Nous demandons une expérience avec les clients fédéraux afin de nous assurer que les sociétés d'experts-conseils avec lesquelles nous travaillons connaissent les règles et les contraintes liées à la réalisation de nos projets. Nous aimerions que le travail ait été fait spécifiquement pour des clients fédéraux.
- Q8. Critère R4.1 Expérience de l'hydrogéologue : Une expérience démontrée de 10 ans en Colombie-Britannique est requise. Pêches et Océans Canada acceptera-t-il l'expérience démontrée en Alberta, qui présente des conditions hydrogéologiques similaires?
- R8. Nous nous en tenons à l'expérience acquise en Colombie-Britannique.
- Q9. Critères R4.3 et R6.1. Une expérience avec un client de la Colombie-Britannique est requise. Nous supposons que cela réfère au type de client secteur privé, ministère provincial, municipalité, etc. Veuillez fournir des précisions.
- R9. Oui, nous acceptons tous les clients en Colombie-Britannique.
- Q10. Date limite : Pêches et Océans Canada envisagerait-il de prolonger de deux semaines le délai de soumission des propositions, soit jusqu'au 19 août?
- R10. Nous maintenons la date limite initiale de soumission des propositions.
- Q11. Note minimale, tous les rôles : Les soumissionnaires doivent obtenir les points minimums requis pour chaque personnel clé (par exemple, 11/20 pour le gestionnaire de projet), AINSI QUE pour chaque élément (par exemple, 2/5 pour le critère R1.1). Veuillez confirmer ou fournir des précisions.
- R11. C'est exact. Le personnel proposé doit obtenir la note minimale dans chaque section ainsi que dans l'ensemble pour être considéré comme qualifié.
- Q12. Ingénieur ou scientifique principal 1 & 2 (PASC) R2 / R3 :

Les critères R.2.4 et R3.3 demandent de démontrer une expérience dans l'évaluation des solutions d'assainissement et dans la conception de projet d'assainissement. Il s'agit cependant d'une COC pour les phases I, II et III d'une EES. Nous demandons des précisions concernant la démonstration de l'expérience en matière d'assainissement dans nos exemples de projets, car nous ne fournissons que deux projets.

R12. Nous ne demandons pas d'expérience en matière d'assainissement, mais simplement de l'expérience dans la présentation et l'estimation des coûts d'une solution proposée pour tout problème de contamination détecté au cours de l'EES.

Q13. Poste d'ingénieur ou de scientifique intermédiaire (R5) :

Le critère R.5.3 indique les critères de cotation comme suit :

- 4 points pour 2 projets en haute terre
- 4 points pour 2 projets en milieu aquatique
- 2 points pour l'expérience en site éloigné

Il est difficile de comprendre comment obtenir une note de 10/10 pour ce critère. Il semble également ambigu de devoir démontrer quatre projets alors que les formulaires n'en demandent que deux. Est-il sous-entendu que nous devons démontrer deux projets qui ont à la fois des composantes terrestres et aquatiques (plan d'eau)? Veuillez fournir des précisions à ce sujet.

R13. Les titres des projets peuvent être énumérés dans l'encadré 3 pour l'ingénieur ou le scientifique intermédiaire.

<u>Veuillez prendre note que cette demande de soumissions prend fin le 5 août 2020 à 14 h (HAA).</u>